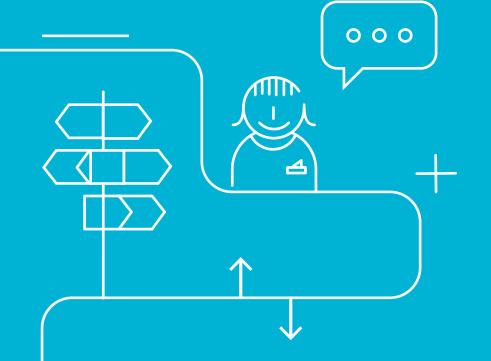


Regards croisés sur l'intérim

Image de l'intérim

JUILLET 2022





Sommaire

| 1. Une opinion positive de l'intérim |
|---|
| 2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim |
| 3. L'efficacité des agences d'emploi reste reconnue |
| 4. La notoriété du CDI Intérimaire reste stable |
| 5. Une acceptabilité qui progresse à nouveau |



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



1 000

salariés intérimaires ayant réalisé au moins une mission d'intérim au cours de l'année écoulée





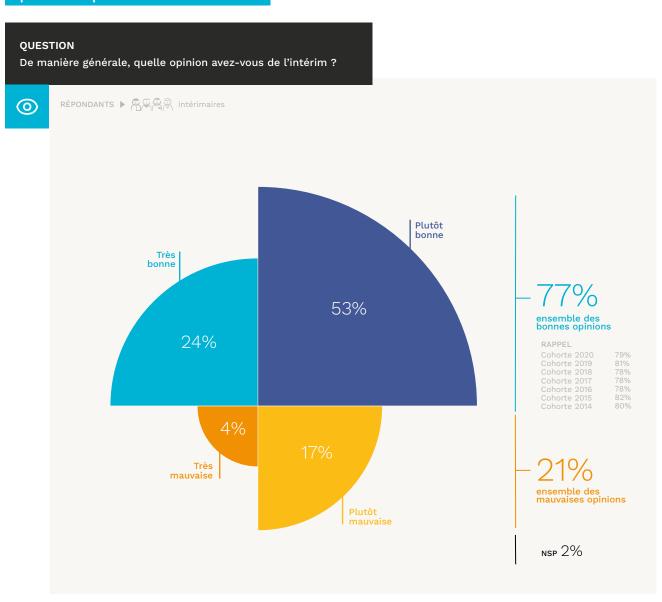
1000

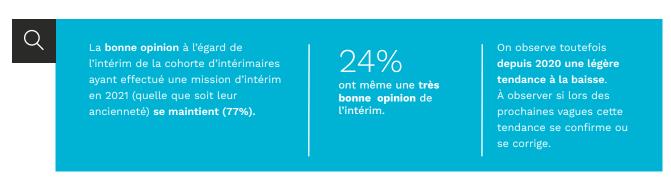
personnes du **grand public** (salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi, étudiants)



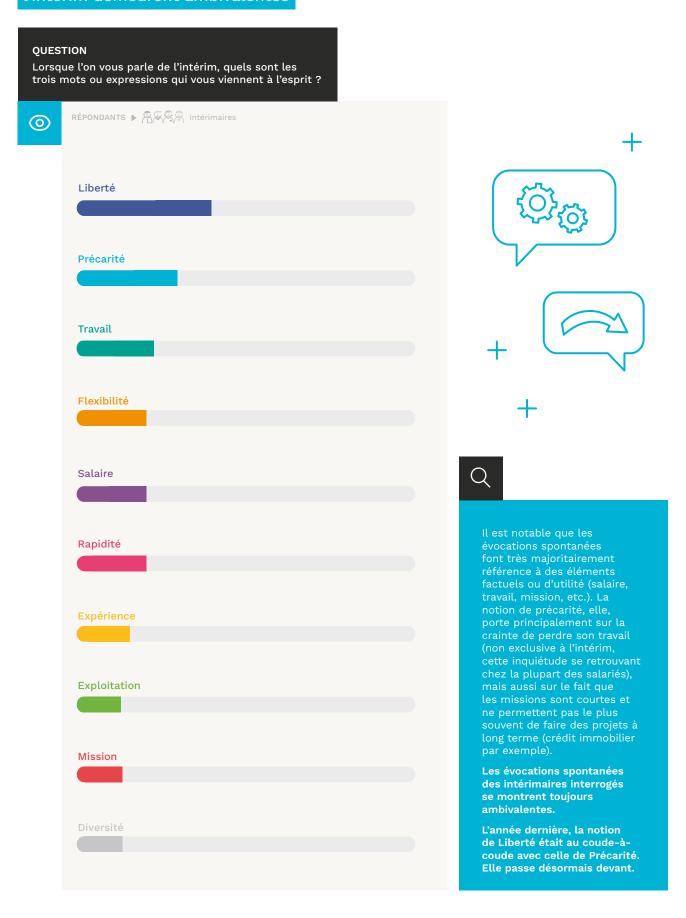
1. Une opinion positive de l'intérim

L'intérim conserve une bonne opinion auprès des intérimaires





Les évocations spontanées à l'égard de l'intérim demeurent ambivalentes

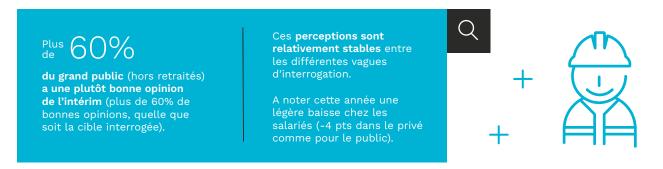


La bonne opinion de l'intérim auprès du grand public perdure également

QUESTION De manière générale, quelle opinion avezvous de l'intérim?

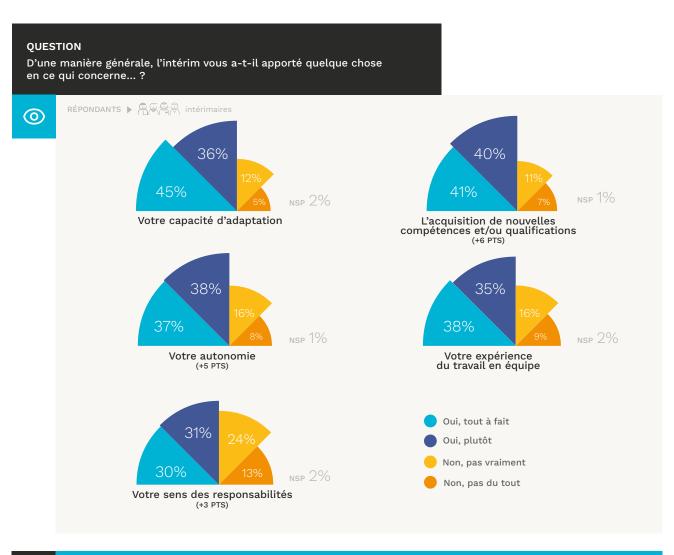






2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

L'apport de l'intérim comme source de développement en termes de compétences et d'autonomie est davantage perçu par les intérimaires





La cohorte d'intérimaires 2021 estime que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

81% la capacité d'adaptation

81%

l'acquisition de nouvelles compétences 75%

73% l'expérience du travail en

61%

le sens des responsabilités

Des perceptions qui progressent cette année sur les aspects renforçant l'autonomie (autonomie, compétences, responsabilités).

L'utilité de l'intérim reste très bien perçue sur l'ensemble des composantes du développement professionnel et progresse sur le volet « employabilité »

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour...?







2021 estiment que utile pour acquérir une expérience

83% apprendre différents métiers

78% se former

72% financer ses études

CDD de longue durée

Des perceptions très positives, avec de légères hausses sur l'acquisition d'expérience capacité à trouver un emploi de longue durée (+3

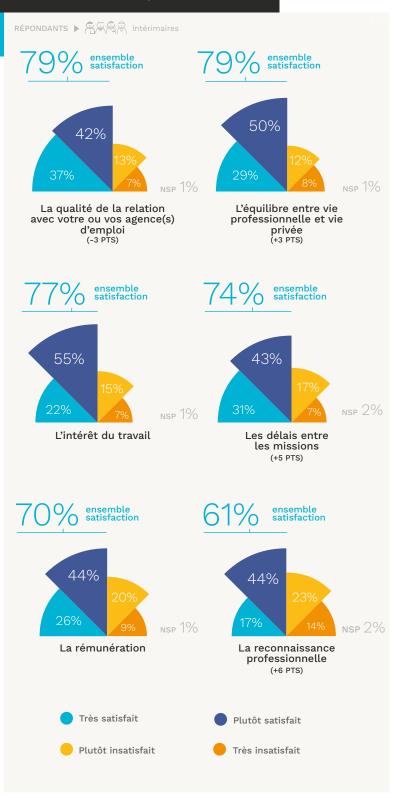


la qualité de la relation avec les agences d'emploi reste un critère de satisfaction fort, tout comme l'équilibre vie privée - vie professionnelle

QUESTION

Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...





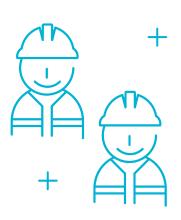
79%

des intérimaires ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée ont exprimé leur satisfaction vis-à vis de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) d'emploi, malgré une baisse (-3 pts).

Autant se montrent satisfaits de l'équilibre vie privée - vie professionnelle (79%, +3 pts).

Les scores de satisfaction à l'égard des délais entre les missions (74%, +5 pts) et de la reconnaissance professionnelle (61%, +6 pts) progressent également.





L'intérim de plus en plus perçu comme une bonne solution pour les années à venir



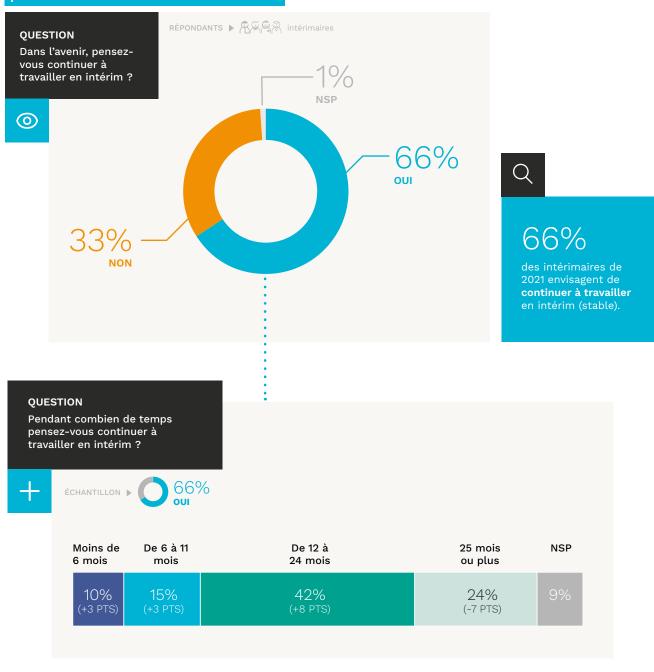


Pour le grand public, l'intérim reste majoritairement perçu comme une solution utile de courte durée.

46%

des **intérimaires** voient davantage l'intérim comme une solution durable. L'aspect durable est un point de vue que partage toutefois de plus en plus le grand public (+3 pts sauf Privé) L'aspect transitoire de l'intérim en cas de difficultés sur le marché de l'emploi reste également bien ancrée pour un tiers des publics.

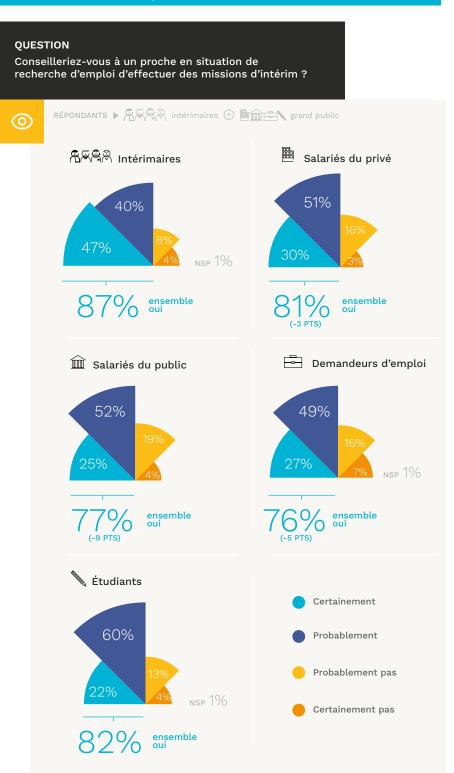
L'avenir dans l'intérim reste envisagé pour deux tiers des intérimaires



La projection dans le secteur est cependant de courte et moyenne durée : les intérimaires se voient moins qu'avant poursuivre plus de deux ans dans l'intérim (- 7 pts).

3. L'efficacité des agences d'emploi reste reconnue

Si l'intérim reste très majoritairement recommandé aux proches en recherche d'emploi, son attractivité semble baisser





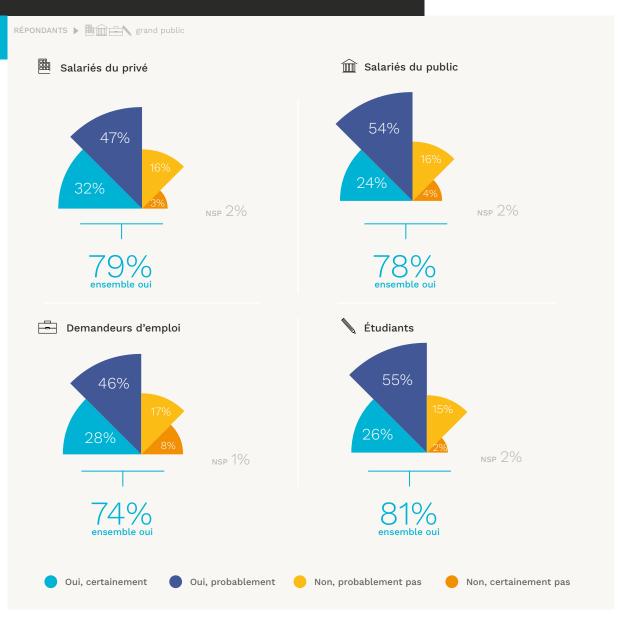


L'ensemble du grand public se dit prêt à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver un emploi

QUESTION

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'emploi pour retrouver un emploi ?







Le grand public (hors retraités) s'accorde toujours dans la perception des agences d'emploi : quelle que soit la cible interrogée, plus de 7 interviewés sur 10 déclarent être prêts à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver (ou trouver) un emploi. Des **niveaux de déclaration globalement stables** entre les
différentes vagues d'interrogation

Le grand public reconnaît également l'efficacité des agences d'emploi pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi

QUESTION

Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?





La majorité du grand public (hors retraités) estime que les agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi.

La baisse (-4 pts) constatée chez les demandeurs d'emploi l'année dernière est corrigée (+3 pts). La perception des étudiants s'améliore (+3 pts).



Les agences d'emploi restent assez bien placées parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi

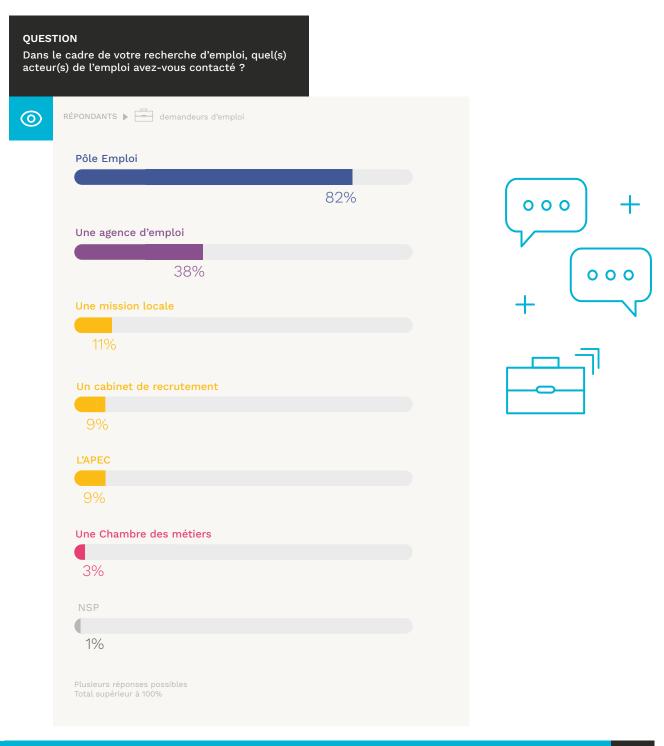




L'entourage ou les relations sont les principaux acteurs de confiance pour les différentes cibles, même demandeurs d'emploi.

Les agences d'emploi restent bien placées parmi les acteurs de la recherche d'emploi, avec les sites spécialisés, légèrement devant Pôle emploi, mais légèrement en retrait. La confiance aux agences d'emploi baisse chez les salariés du privé (-4 pts) et augmente chez les étudiants (+5 pts).

Les agences d'emploi demeurent le deuxième acteur le plus contacté dans le cadre de la recherche d'emploi par les demandeurs d'emploi



Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi a contacté une agence d'emploi lors de sa recherche (38%), derrière Pôle emploi (82%). Cette **pratique se stabilise** après une année de baisse côté agences.

4. La notoriété du CDI Intérimaire reste stable

Une connaissance stable du CDI Intérimaire qui gagne en intensité QUESTION Avez-vous déjà entendu parler du CDI intérimaire ? RÉPONDANTS ▶ 🎘 🤻 intérimaires **(** Non, vous n'en Oui, et vous savez Oui, vous en avez entendu parler ne précisément de quoi il s'agit avez jamais serait-ce que de nom entendu parler 56% 26% Évolution ensemble de oui 85% 82% 82% 74% 71% 62% 46% Cohorte Cohorte Cohorte Cohorte Cohorte Cohorte Cohorte Cohorte 2014 2015 2016 2017 2019 2020 2021 NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I Le CDI intérimaire semble En revanche, la connaissance atteindre un plafond en termes précise du CDI-I continue de progresser avec 56% 000 autour des 82%. d'intérimaires voyant précisément de quoi il s'agit

contre 53% l'année dernière.

5. Une acceptabilité qui progresse à nouveau

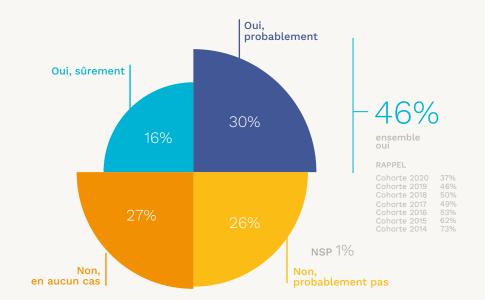
Les intérimaires connaissant le CDI-I se montrent de nouveau plus nombreux à accepter ce type de contrat si une agence d'emploi leur en proposait un

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI intérimaire) si une agence d'emploi vous le proposait ?



RÉPONDANTS ▶ 👫 🗐 🖹 intérimaires



Les éléments présents sont complétés par une étude approfondie sur le CDI Intérimaire.

À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



Près de la moitié des intérimaires accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé (46%). Cette proportion d'intérimaires retrouve son niveau de 2019, après une baisse de 9 points enregistrée en 2020.



Les raisons d'accepter le CDI Intérimaire portent avant tout sur son caractère « sécurisant » : stabilité de l'emploi, pérennité financière



NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉRIMAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE



WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61 Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr





Regards croisés sur l'intérim

Parcours et stratégies d'emploi

2

JUILLET 2022





Sommaire

| Partie 1 Les conditions d'entrée en intérim |
|---|
| 1. La situation à l'entrée en intérim |
| 2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?14 |
| Partie 2 |

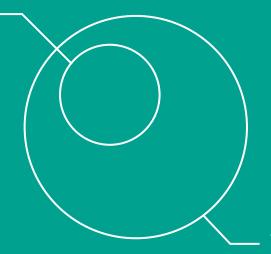




EN MARS 2022, 1 500 INTÉRIMAIRES ONT ÉTÉ INTERROGÉS.

500 nouveaux entrants intérimaires en mars 2021

(première inscription en intérim entre 2020 et 2021 et en mission d'intérim en mars 2021)



1 500

intérimaires en mars 2021

intérim avant 2020 ou entre 2020 et 2021, donc quelle que soit l'ancienneté)





Partie 1

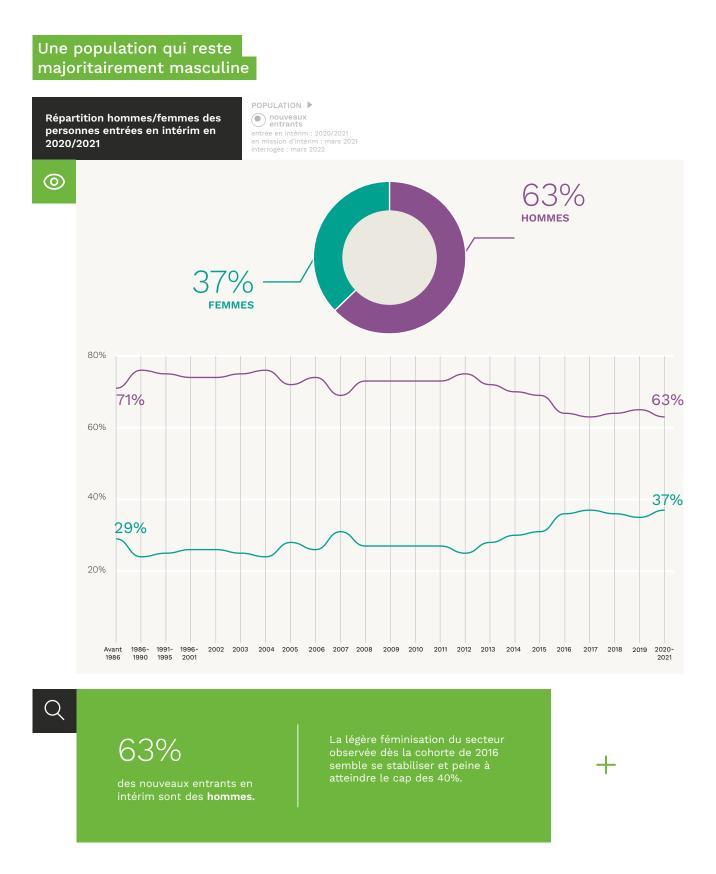
LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
intérimaires
en mars 2021
(première inscription en
intérim entre 2020 et 2021
et en mission d'intérim en
mars 2021)

1. La situation à l'entrée en intérim



Une première inscription en agence d'emploi qui survient plus tard dans la vie des individus



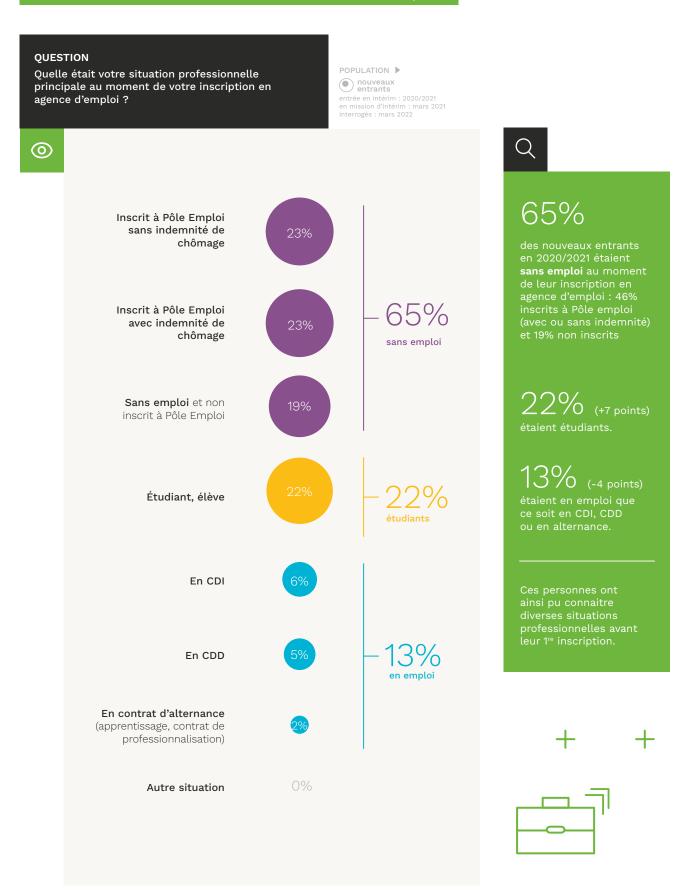


Les nouveaux entrants moyenne **plus de 28 ans** lors de leur inscription en agence d'emploi.

L'âge moyen d'entrée en intérim atteint son niveau le plus élevé avec la cohorte de nouveaux

L'âge moyen d'entrée en intérim est passé d'environ 23 ans à un peu plus de 28 ans entre les

Au moment de leur inscription, deux tiers des personnes entrées en intérim en 2020/2021 étaient sans emploi



Une proportion des personnes sans emploi en légère baisse cette année, au profit d'une hausse de la part des étudiants

Situation professionnelle au moment de la 1^{re} inscription en agence d'emploi selon la date d'inscription

POPULATION > nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022



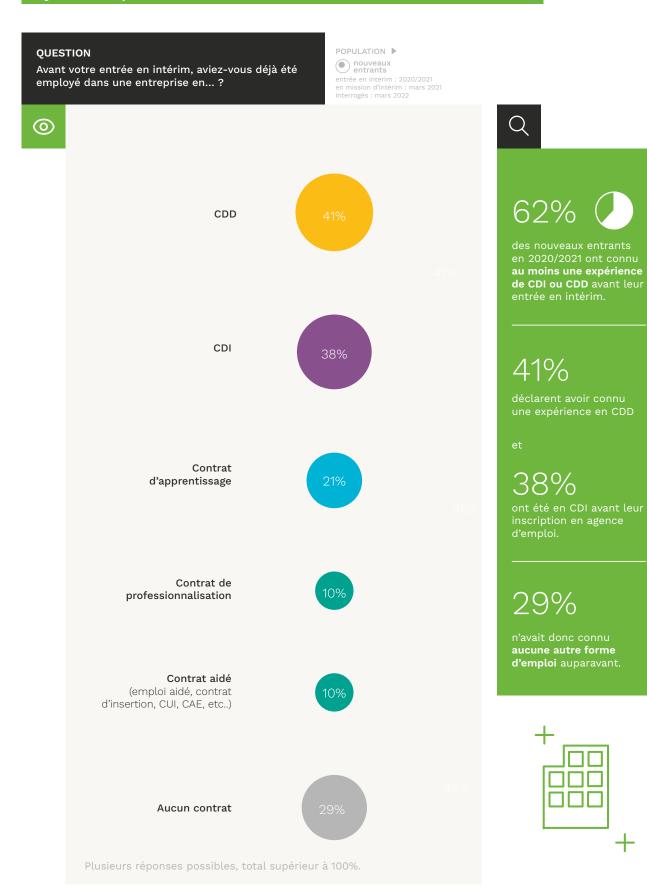




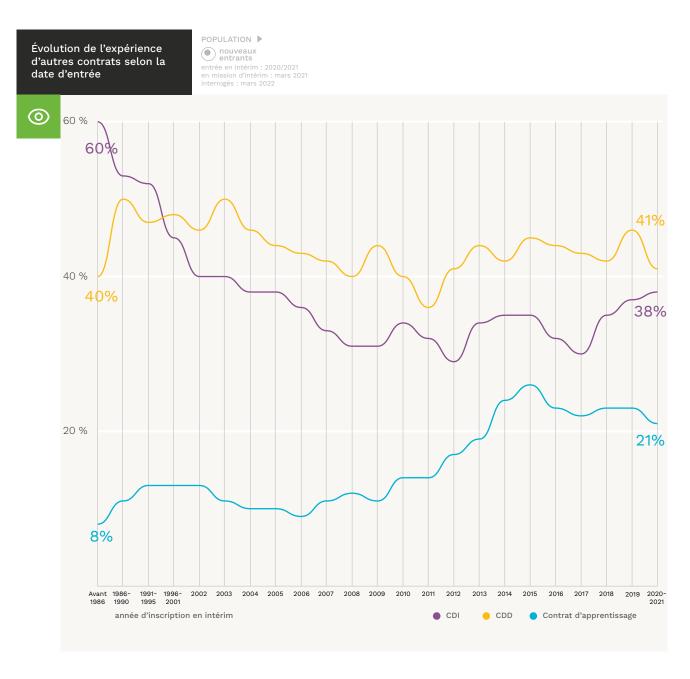
étudiée les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi au moment de leur 1^{re} inscription. contexte économique et social de la période étudiée.

Ainsi, dans un climat de fortes demandes en recrutement, on observe à nouveau une légère baisse de la part des nouveaux inscrits sortant d'une période sans emploi ainsi qu'une hausse de ceux tout juste sortis de leur parcours scolaire / universitaire.

La majorité des personnes entrées en intérim en 2020/2021 avait déjà fait l'expérience du CDI ou du CDD avant l'entrée en intérim



L'expérience du CDD et du CDI des individus avant leur entrée en intérim connaît une légère baisse





2. Qu'attendent-ils de l'intérim?

Le besoin de travailler rapidement demeure la principale raison du recours à l'intérim

QUESTION Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ? POPULATION > (O) nouveaux entrants entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022 Vous vouliez travailler et l'intérim vous permettait d'avoir un emploi rapidement 49% 36% logique d'accès Vous ne trouviez pas de CDD à l'emploi ou de CDI et vous vous êtes tourné vers l'intérim 13% Pour la moitié des nouveaux entrants (49%, stable), le recours à l'intérim s'inscrit Vous n'aviez pas d'expérience dans une <mark>logique d'accès à</mark> l'emploi : avoir un emploi professionnelle et l'intérim vous permettait d'en avoir une d'obtenir un CDI / CDD pour certains. Vous vouliez avoir différentes logique de formation expériences professionnelles avant de vous fixer Pour un cinquième (21%, -5 pts) il s'agit d'une bonne opportunité de formation : Vous ne vouliez pas travailler tout le temps et vous vouliez pouvoir vous acquérir une 1ère expérience arrêter quand vous le souhaitiez logique Vous disposiez d'une période disponible pendant laquelle vous de choix vouliez travailler personnel 8% Pour 17% cela Vous espériez trouver un emploi correspondait davantage permanent dans les entreprises où à une **logique de choix** l'on vous enverrait en mission personnel et pour 10% à une logique d'insertion. logique d'insertion Aucune / NSP

Des logiques d'entrée en intérim globalement stables au cours du temps

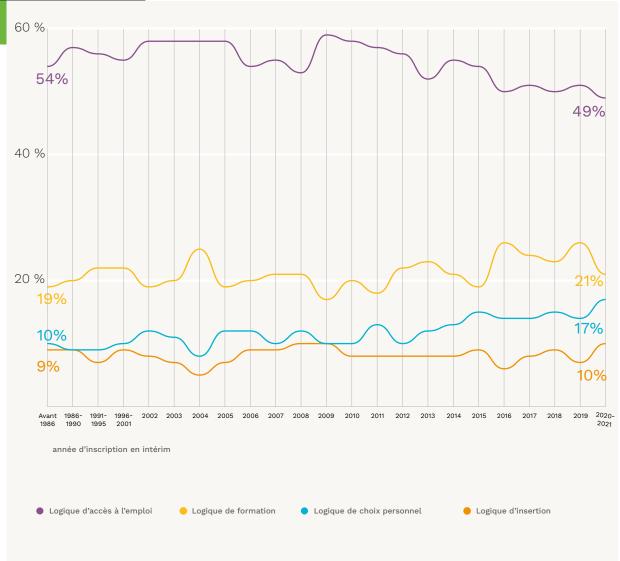
QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim?



entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 20221







La rapidité d'obtention d'un emploi et le besoin de se constituer une ou des expériences sont les raisons les plus fréquentes à l'origine de l'entrée en intérim. L'intérim constitue une opportunité et une alternative parmi d'autres dans les parcours professionnels. Malgré certaines variations, cette représentation s'inscrit comme une tendance de fond quelle que soit la cohorte de nouveaux entrants observée.



Partie 2

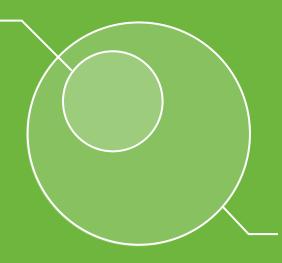
LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

nouveaux entrants intérimaires en mars 2021 (oremière inscription en intérim

(première inscription en intérim entre 2020 et 2021 et en mission d'intérim en mars 2021)



1 500

intérimaires en mars 2021

(première inscription en intérim avant 2020 ou entre 2020 et 2021 donc quelle que soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE

MARS 2021 MARS 2022

outes les personnes nterrogées étaient en intérim

moment de l'enguête

analyse comparative des expériences professionnelles

Trois nouveaux entrants sur dix ont connu des périodes sans mission au cours de l'année tandis qu'ils souhaitaient travailler : une proportion en baisse

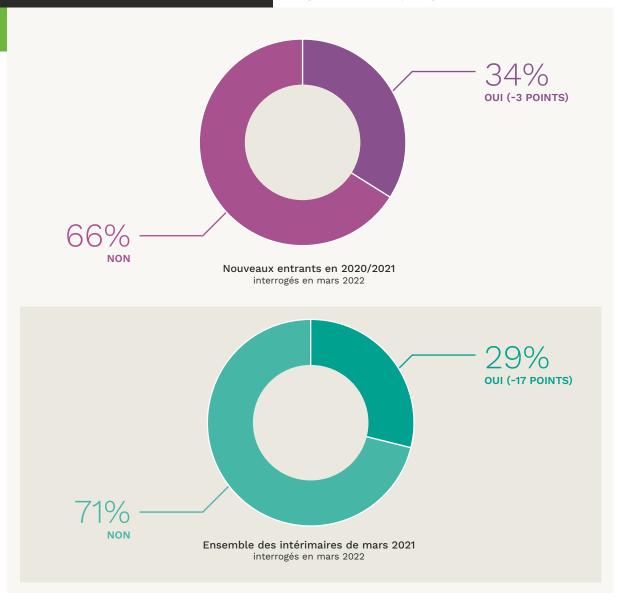
OUESTION

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?

POPULATION >

nouveaux entrants
entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022
interrogés : mars 2022
interrogés : mars 2022





des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2021 et mars 2022 **alors qu'ils souhaitaient** Point positif: la part de

Elle baisse également sur l'ensemble des intérimaires en mission en mars 2021, et ce de manière plus significative encore (-17 pts).

En parallèle, les refus de missions progressent également

QUESTION

Toujours au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?

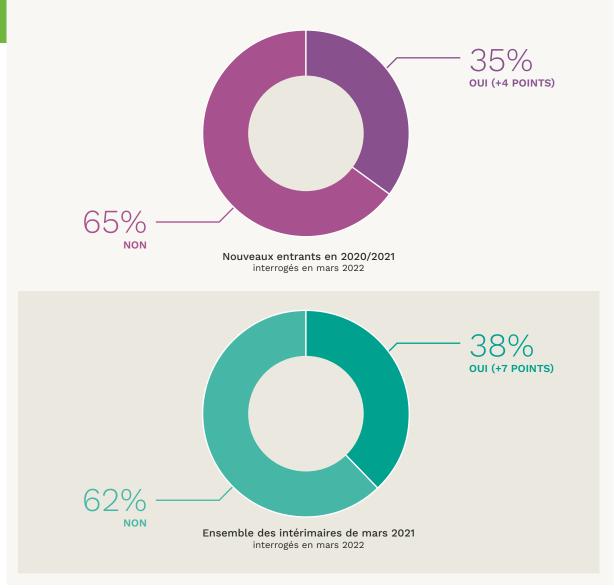
POPULATION >

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022 interimaires

entrée en intérim : entre 1990 et 2020 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022





35%

des nouveaux entrants de 2020/2021 déclarent avoir refusé au moins une mission dans l'année, contre 31% pour les primo-entrants de 2019. Ce taux de refus progresse sur l'ensemble des intérimaires (+7pts), et pas uniquement chez les nouveaux entrants.

Dans ce contexte de fortes demandes de main d'œuvre, les intérimaires semblent se montrer plus sélectifs qu'auparavant.

Des raisons de refus de missions particulièrement liées à la fois au lieu de travail et aux caractéristiques des missions proposées

QUESTION

Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?

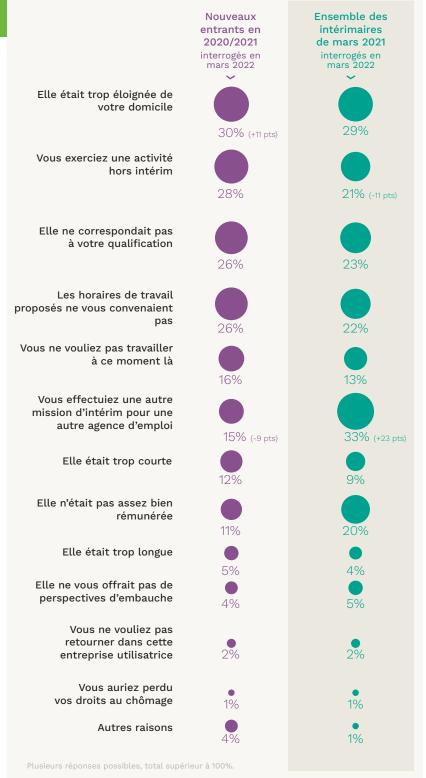
POPULATION >

nouveaux entrants

entrants entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022 interimaires

entrée en intérim : entre 1990 et 2020 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022







des nouveaux entrants s'explique principalement par les caractéristiques des missions proposées : adéquation à la qualification (26%), horaires de travail (26%)...

(26%)... Mais également : éloignement du domicile en forte hausse (30% +11pts)

A l'inverse, la part de nouveaux entrants expliquant leur refus par le fait qu'ils étaient déjà en mission diminue (15%, -9 pts).

La part des refus pour cause d'activité hors intérim reste stable (28%).

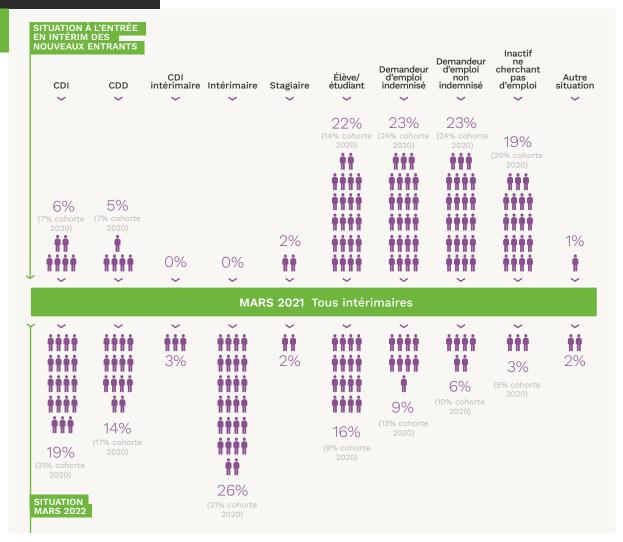
Sur 100 nouveaux entrants en 2020/2021, 33 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2022

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2020/2021 POPULATION >

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022





Q

33% (38% en 2019)

des nouveaux entrants sont en CDI ou en CDD 1 à 2 ans après leur passage en intérim. 19% en CDI (21% pour la vague précédente) 14% en CDD (17% pour la vague précédente). 26%

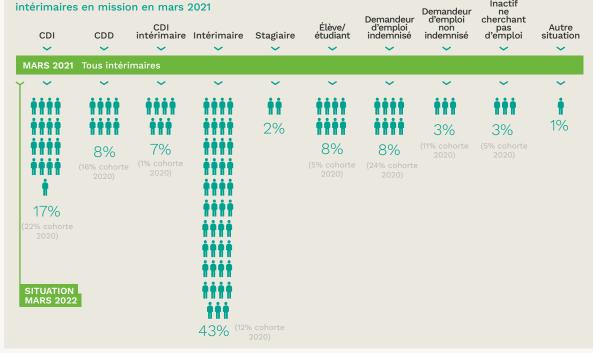
sont toujours intérimaires.

15%

La proportion des demandeurs d'emploi passe de 46% à l'entrée en intérim à 15%, 1 à 2 ans après le passage en intérim.

La part des demandeurs d'emploi est plus importante pour les

nouveaux entrants que pour la cohorte de mars 2021 POPULATION > QUESTION nouveaux entrants Quelle est votre situation professionnelle entrée en intérim : 2019/2020 entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 entrée en intérim : entre 1990 et 2020 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022 actuellement (mars 2022)? nouveaux entrants en 2020/2021 <u></u> Inactif Demandeur d'emploi non indemnisé ne cherchant Demandeur Élève/ CDI intérimaire Intérimaire Stagiaire pas d'emploi d'emploi indemnisé CDI CDD étudiant MARS 2021 Tous intérimaires İİ 2% 3% 3% 6% (10% cohorte 2020) 9% 14% 16% (17% cohorte 2020) (9% cohorte 19% (21% cohorte 26% (21% cohorte 2020) intérimaires en mission en mars 2021 Demandeur d'emploi ne cherchant Demandeur Élève/ CDI intérimaire Intérimaire d'emploi indemnisé pas d'emploi CDI CDD Stagiaire indemnisé étudiant





distinguent quelque peu.

et les intérimaires de mars 2021 accèdent au

...on observe chez les nouveaux entrants davantage de CDD mais également plus de demandeurs le circuit des études.

Autre situation

Ħ

2%

Les propositions d'autres formes de contrat offertes par les entreprises utilisatrices sont davantage refusées

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose une autre forme de contrat?

POPULATION >

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022

interimaires de mars 2021 entrée en intérim : entre 1990 et 2020 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022





Nouveaux entrants en 2020/2021

41%

(+5 points)

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices





41% (+4 points)

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

Intérimaires de mars 2021

42%

(+6 points)

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices





52% (+9 points)

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

41%

des nouveaux entrants (+5 points) se sont vus proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices:

25% un CDI

18% un CDD

un autre contrat (hors intérim).

41% (+4pts) ont refusé cette proposition.

proposition mais aussi de refus se retrouve également auprès de la cohorte d'intérimaires de mars 2021.



Une augmentation des propositions émises par les agences d'emploi en matière de CDII chez les intérimaires... mais pas chez les nouveaux entrants

QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'emploi vous propose...

POPULATION ▶

nouveaux

entrée en intérim : 2020/2021 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022

interimaires de mars 2021 entrée en intérim : entre 1990 et 2020 en mission d'intérim : mars 2021 interrogés : mars 2022







entrants se sont vus proposer une autre forme de contrat par

La part des nouveaux entrants s'étant vu proposer un CDII baisse de 6 points par rapport aux nouveaux entrants de 2019...

... Alors même qu'elle progresse de 13 points sur l'ensemble des intérimaires en poste en

Les sorties de l'intérim sont davantage le fait d'un choix que d'un manque de missions



Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61 Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

